VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENUAN,

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE SANS LIMITE. Succession de Mme Louisa Ehringer, Veuve d'Ambrose Leitz, No 96.580

Cour Civile de District. Division A.

2409 RUE TCHOUPITOULAS.

Entre Première et Seconde,

Emplacement de Commerce et Résidence à Deux Etages.

Actions, Bijouterie, Diamants et toutes les Proprietés Mobilières suivant inventaire enregistré.

In more annual control of the contro

The second secon

B. R. Forman, avocat pour la demande. recce.

A. D. Danziger, avocat pour la défende. 22 sout-22 25-sept 1 8 15 22 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Andrew Stein.

ion de Mime Sarah Strolitz, veuve de

Succession de Charles H. Hamlin.

notification les raisons (s'ils en ent ou peu vent en avoir) pour lesquelles is compte provi-soire présenté par Mme Charles H. Ha nils. exé-

enzios issumentaire de cette succession, le sersit pas appreuve et homologué et les fonde distribuée conformément audit compte. Par entre de la Cour. — THOMAS CONNELI, Groffer. W. W. Young., avocat. 18—sept—18 22 27

Succession de Preston M. Hill.

O'UR CIVILE DE DISTRICT POUR la

Succession de Francis J. Quinlan.

Succession de Charles Mack.

cais pout concerner d'aveir à déduire dans les dix teurs les relevas peur lesque-les il ne serais pas fait dreit à ledite pétifies, Par ordre de la Quur. TROMAS CUMBEL, Greffer.—C. C. Friedrichs, avocat. 11 sept.—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Roceivership do Rousch Contractins

E. H. Michel vs. Stewart Oil Company

O ME CIVILE DE DISTRICT POUR LA

18—sept18 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PARLE CONSTABLE

ANNONOR JUDINIAIRS Leopold West Bidg and Impr Co vs Mme Geo.

Songeron.

**SPREMIERE COUR DE CITE DE LA Meuvelle-Orisans—Ne 54.071—En vertu d'un writ de fieri facias ou writ d'expulsion qui m's 645 adressé par l'Honorabie juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Oriéana, je procederal à vendre à l'eschère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 721 rus Et-Lenia, antre les rues Euyale et Bourben, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1912, la proprièté et-après décrite dans l'affaire ci dessus intimiés et numéroité dans l'affaire ci dessus intimiés et numéroité d'après l'inventaire enragieré en men buresa. Conditions — Comptant M. V. Là-REECHE, Censtable de la lère Cour de Oité de le Escuelle-Oriéans. Benjamin R. Forman, avecet pour la demanderesse.

15 sept—15 20 26 Sougeron.

ANNONUR JUDICIAIRE. Mme Betsy Pickett, spouse de Wm H. Abair, et pour aider et assister en dite épouse,

vs Will Oubro.

TREMIERE COUR DE CITE DE LA
Nouvelle-Oriánas -Mo 51,262 - En vertu d'un writ de flori factas à moi adressé par
Henembie Wynne Rodgers, tuge de la Première Cenr de Cité de la Nouvelle-Oriánas.
Bivisias à le precéderal à vendre à l'unuvèrr
publique, à mon entrepèt Nos 727 à 731 rue
be-Leuis, entre les rues Royale et Bourbon.
Bet leuis, entre les rues Royale et Bourbon.
Lans le Denxième District de cette ville, le
idans le Denxième District de cette ville, le idans le Denxième District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1912 à 11 heures a. m., la prepriété et après décrite, à savoir : l'armoire à glace, 1 teslette à glace, 1 table de milieu, 4 chances en retin, 1 hercoune en retin, 1 hercoune en retin, 1 hercoune en retin, 1 hercoune en retin, 2 hercoune d'après l'inventaire en registre en men buresa. Coeditions-Compant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Oridana.

- Chae Schneidau, avecet peur la demande-presse. 15 copt—15 30 36

ANNONCES JUDICIARES

TENTES PAR LE SEPLIF

ANNONCE JUDICIAIRE de propriété de valour amélierée de

Sixième District.

Portant le numére municipal 6030 rue Laurei. entre la rue Staté et la ligne de Burtheville T. Semmes Walmaley vs. Charles A. Scoard

T. Semmes Walmaley vs. Charles A. S.card COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101.423 — En vertu · un writ de sainie et vente qui m'a 456 adressé par l'Honorable Cour Civile de Discrict peur la Paroisse d'Orléans. dans l'affaire élément suitainée le procéderai à vendre à l'enclère publique, à la Bourse des Propriétés Fencières, No 311 rus Baronne, entre les russ Unnes et Gravier, dans le Pressier District de estte ville. JEUDI, le 3 cottebre 1918, a midi la prepriété ci.après décrite, à anvoir: Deux certains lots de terrain, ainsi que les l'attacce et améliorations qui e'y treuvant est teus les dreits, veies, rivilèges, servitudes et avantages qui y appartiement ou da quel que fuçon en dépendent, situés dans le Eixième Destrict de cette ville, dans le carré He—berné par les russe Laurel [autrefois Market]. A nececiation (autrefois Preston) et étate et la ligne de Burtheville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 2 et 2 sur le certificat d'arpentage fait par Ges, de Armas, voyer de la ville, daté du 18 june el manoré à un acte de vente passé devrait leur, Cry, notaire en cette ville, daté le 2 mars 1896 lesdité lors adiaeunts In ville, date du 18 jum el annoxé à un sote de vente panel devent Benj. Ory, notaire en cette ville, daté le 9 mars 1896, lesdite lete adjacente l'un à l'eutre et meanvet chacun 30 plede de face sur la rue Laurel [autrefels Mari-et] par prefendeur de 180 piede entre lignes parailère, nesures américaines et d'aprés ledit plan étant la même propriété que ledit "Chase A. Bioard scheta du "Peoples's Homested Association" de cette ville par un acte pases devant Trésdore G Spitafides, alors metaire en cette ville, le 3 [sillet 1899, enregieré an bureau des transferts de cette ville dans le livre No 172, page No 547.
Estel dans l'affaire ci desena.

Said dans l'adhtre oi dessus. Oraditions—Comptant : l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour rent du prix d'a-chut au mement de l'adjudication. LOUIS ENOP. Shorif Civil de la Paroisse d'Orléans. Bhérif Civil de la Paroisse d'Oriéans. Duieux & Dufeur, avecats pour le deman

30 sent-80-sent 6 13 20 27-oot 3

ANNONCE JUDICIAIRE. "Vente de Propriété de valour améliarée sut

le Chemin Gentilly. Terraine mesurant 100' de face sur à peu prè

20 arpenta de profendeur.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas Barrell.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas Barrell.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas Barrell.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas Barrell.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas Barrell.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas Barrell.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas Barrell.

Frank B. Twemsy ve Vouve et Héritiere de Douglas le Surel de Gouglas le Go

p ou improvide de la vil ittante et setunate deux. deiet dans l'affaire et liceous. (landresses Candinans—Comptant, l'acquéreur devant faire un depet de 10 00 du prix d'achat au flement de l'adjudienties. LOUIS ENOP,

Company, Limited.

OUTS CIVILLE DE DESCRICTO sere le peVralese d'Oridens—We 101, 119. Evisien D.
Avis est par le présent dezné sur evanceur
de cette affaire et à tentes nutres per
sennes intéreseèce d'aveir à déduire dens les
dix jours qui enivrent le précente ne affanties les raisens le lis en ons en pouvent en
avoirs pour lesquelles le compte prévisére
précenté par Hobert Canses. Jr., Robert M.
Canses et John M. Windelkin, liquitaiseurs
de cette affaire, se resuit pas approuvé
et hemoisgué et les fends distribuée emformé,
mont andit compte. Par ordre de la CrinTHOMAS UDENELL. Grefies.—Chas. I. De.
nechaud. Edgar M. Cahn, avesais.
10 cept—10 14 19 Sharif Civil de la paretone d'Oriden A. D. Dansiger, avecst pour le demand 31 nout-31—sept v 13 20 27—out 3

VENTES A L'ENCAN.

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE ANBURUE S UDICIALES.
Succession de Joseph Maniscalzo
No 101,758—Cour Civile de District,
contena d'une épi:erse et buvette, in:luant
lleonce pour vante de liquairs. etc.,
situé au coin des -use Jeséphine

Aux enchères SAMEDI, 21 septembre 1912, à 9-30 heures du matin, sur les lieux, en vertu d'un ordre signé et qui m'a été adressé par l'Honorable E. E. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Divisien C, daté is 17 septen bre 1912.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. J. CLESI. Encanteur,
Bureau 221 rue Gravier.

Phup J. Patorno, avocat. 19 sept-19 20 21

Succession d'Andrew Stein.

DUROIVILE DE DISTRIOT near la parolase d'Oridena, No 101,769—Division A — Attendu que Andrew Stein a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew Stein, décédé intestat, avis est par le présent donzé à nous osux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les d'u jours, les raisons pour les quelles il se serait pas fait droit à ladite pétition, Par ordre de la Osur, THOMAS CONBELL, Greffier—Legier & Glesson, avocats.

19 sept -19 23 28

Léon Lehman.

OUR CIVILE DE DIETRICT POUR LA pavelese d'Oriéane.—We 100,778 —Division B — Avis est par le présent denné aux creanciers de cette succession et à toutes auxes personnes intéresées d'avair à désurée noité action de la parésent en avoir pour lesqualles le compte final présenté par Achile Lehman, administrateur de cette auccession ne serait pas approuvé et hemologué et les fende dis tribéés confermément audit compte. Par series de a Jour. — THUMAS CUMMELL, Greffer.—Daniel Wendring, avocat.

19 sett.—19 23 28 O'UE CIVILE DE DISTRICT POUS.A.
Passiese d'Orlènns—No 99,684 Division
D-Avis est par le présent dansé aux
espandiers de cette succession et à toutes su
rés personnes intéresées d'avoir à déduire
une les dix jours qui sulvront la présente

O op du prin d schai avec i denimer. Acte le vente aux frais de l'acquéreur devant Phil Paterne, netaire. N. J. CLESI, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier. 29 acut-29—sept 1 8 15 22 26

O'UE OIVILE DE DISTRIOT POUR la pareisse d'Orisens.—He 101.731.—Division A.—Attendu que Mme Proctes M. Hill a présenté une pôcitien à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Procton M. Hill, décôté intestat; avis est par le présent denné à tous ceux que cela pout concerner d'avert à déduire dans les dix jours les raisens pour lesquelles il ne sernit pas fait droit à ladits néditien. Par ordre de la Cour.—THOMÁR COMMELL 'Fremer,—Goo. Monisgomery, avocat ANNONCE JUDICIAIRE. Propriétés de Choix

SECOND DISTRICT. Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA pareises d'Oriènne — He 73,467. — Division D. — Avis est par le précent deuné aux oréanoiere de cette secossion et à bottes autres personnées intéressées, d'aveir à déquire, dans les dix jours qui anivrent la présente metification les raisens (s'ils en ent et peuvent en aveir) pour lesquelles le compte année précenté par John A. Guthans. Br St. Marc Fortier et Mme Eugenia Quinlan, vouve de John F. Quinlan, exécubour testamtaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués confermément audit compte. Par erdre de la Oour. THOMAP OONWELL. Geoffer.—Caffery, Quintero, Gluiere & Brum by, avocate. 919 RUE NORD RENDON

COTTAGE SIMPLE. 3211 RUE DUMAINE COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme F. G. Wanner No 100,761—Division D.—Cour Civile de a District pour la paroisse d'Orléans,

DAR M. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 True Gravier — Anx enchères, JEUDI le 26 septembre 1912, à midi. à la Boarre des Propriétés Fencières, No 311 rue Bareune. en veriu et suivant un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la dise Cour, daté et signé le 15 soût 1912, dans l'affaire ci dessas trateur public, a précenté une pétitien à la ceur à l'effet d'obtenir des lettres d'admi nistration dans la succession de fou (Charles Mack, décédé intestat; avis est par le précent denné à tous coux que cels peut senourner d'avoir à déduire dans les principals peut senourner les principals mans lesquels

publiques à savoir:

Premier – Un certain lot de terre avec toutes les batisses et amelierations qui s'y irenvent, etc., situés dans le secced d strict de cette ville, dans le carré No. 443 berné pas les rocs Dumains, herd Renden, St. Philippe et l'avenue Hagan, désigné par la lettre à. sur un plan dressé par O. Unose Levis, voyer de ville, daté le 19 juin, 1912, Le dit lot à selon le dit plan commence à une distance de 60 pieds de la rue Dumaine et Nord Renden et meaure 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face

los le dit plan commence à une distance de 60 piede de la rue Dumaine et Nord Renden et meaure 52 piede 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur une prefendeur de 128 piede 3 pouces et 5 lignes eur la ligne de côté séparant le dit lot du lot B, et une profondeur de 128 piede, 4 pouces sur la ligne de côté expessé vera l'avenue Hagan, le tout selon le dit plan portant le numéro municipal 919 rue Nord Rendon.

Second— Un certain let de terre situé dans le même carré que ci-dessue, avec teutes les lutimes et amélioratione qui s'y trouvent, désigné par la lettre D sur le plan mentionné plus haut et d'après lequel ledit lot D est à une distance de 128 piede 3 pouces et 1 ligne des ruce Nord Rendon et Dumaine, et mesure 35 piede 3 pouces et 2 lignes des ruce Nord Rendon et Dumaine, et mesure dans le foud, par une profondeur de 158 piede 11 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles, et étant un-vartis de la même propriété acquise par le défent par achat d'Emile Muller devant J. H. s'orosile, notaire en cette ville, le 12 septembre 1895, enregistré dans le livre des transferte 156 page 691, et portant le Nomunicopal 3211 rue Dumaine.

Conditiess—Un tiers en pies comptant, le solde, s'il y en a, en 1, 2 et 8 aes, avec intérêt à 7 pour cent par an. L'acquéreur devant payer les taxes de 1913 et déposer 10 010 du prix d'achat avec l'encanteur. L'acte de vuste sur frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet, sotaire. Company.

COUR UIVILE DE DISTRICT pour la pareisse d'Oridena, No 99.395— Divisim D.— Avis est par le présent donné sur ottanciers de cette affaire et à tentes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent le présente netification, les raisens (s'ils en out ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compts previsoire présenté par William R. Leary, receveur dans cette affaire ne serait pes approuvé et homologué et les fosés distribuse confermement audit compts. Par ordre de la Geur. — THOMAS CONNELL, Greffer.— H. W. Robinson, avocat.

17 sept.—17 21 26

K. J. CLESI, Speakert, 531 res Gravier. Philip J. Patorne, avecat. 39 acht-29-sept 1 8 15 72 36

AV18 DE SUCCESSIONS

Succession de Caroline Knoche, éposse de Robert Mogel. OUT DIVILE DE DISTRICT POUT IN percesse d'Orisens. He 101,353—Division C — Avis est par le présent denné sur récenters de orite succession et à teutes autres personnes intéressèes d'avet à déduire années les dix jours qui autrent le présente setification les mesons (s'ils en ent en peuvent es aveir) pour issoualies le compte final présenté par Rebert Magel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne sernit pas appreuvé et home.ogné et les fends distribués conformaments et dit compte. Par erdre de la Ceut. TEOMAS CONEELL, Grefler.—Ernate Vidrine, avecat.

12cept.—13 16 21 VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

1724 rue Soniat, près de l'avenue St Charles une résidence simple à doux étages, belle, neuve et retirée, contenant salle à manger office, suisine, 4 chambres à cou her, cabinets pour linge et vêtements, jolies salle à bains, toutes les améliorations moder nes, gallerie devant et derrière, hangars, Etc.

Succession de Chas J. Silverstein Nr 100,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division E.

Scotsaling of Charles and State of Charles and State of Charles and Charles an roe. Franklin et Newton, selon le plan dressé par A. d'Hémécourt, le 11 septembre 1846, déposé an bursen de H.P.Caire,ancien notaires, comme plan No 195 du livre des plans No 3. Le dit lot mesure en mesure française 80 pieda de face sur le rue Homer par 120 pieda de prefondeur entre lignes parallèles, portant le No municipal 413 rue Homer.

Conditions—Un quart ou plus comptant, le solde, a ll y en à à 1, 2, 3, 4 et 5 ans avec intérêt à 7 0,0 payable annuellement. L'acque reur devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 070 du prix d'achat avec l'emeanteur. Acts de vente aux frais de l'acque rour devant Phil Bo 2 touche au lot No 1 et meaure 28 piede
11 pouces et à lignes de face aur lavenue
Henry Clay par une prefendeur sur la tigne
de côté le séparant du lot Bo 1 de 133 piede
et 1 1/2 ligne et une prefendeur sur l'autre
ligne de côté le séparant du lot Bo 3 aur lodit
plan de 132 piede à pouces et 3/4 d'une ligne
et une largeur sur l'arrière de 28 piede 11
pouces et 3/12 lignes.

2c Un certain let de terre avec t ates les
hatises et améliorations qui s'y trouvent, situé
dans le même district et carré que la proprié
té ci-dessus décrite et la touchant, lequel let
est désigné par le No. 3, se lequel dit lot No.
2 mesure 78 piede 11 pouces et 4 lignes de
face à l'avenue Henry Clay. 28 piede 11
pouces et 3/12 lignes de largeur aux l'arrière,
par une profondeur sur la ligne de côté vere

par une profondent sur la ligne de côté vers la rue Prytante de 133 pieda. 4 pouces et 3/4 de lignes, et une profondent de sur la l'igne de côté vers la rue Perrier de 135 pieda 5 pou-

20 Une certaine bande ou parcelle de ter-3º Une estable bande en parcelle de terrain situés dans le même carré que les prepriètés prem'èrement et se ondement décrises
of-dessus, adjaignant la proprie é ci-dessus décrit? lot Me S. étant une parcelle du lot Ne 4.
adjoignant le les No S et mesurant 10 pieds de
face sur l'avenue Henry Clay par 135 pieds, 8
pouces de profesders sur la ligne la séparant
du lot No S et 133 pieds, 9 pouces sur l'autre
ligne de côté la séparant de l'autre partie du
lot No S.

igne de cote la separant un i man o partir lot No 6.

Le propriété décrite di-desnue avec les amé-liserations qui s'y trouvent forme un terrain.
Conditions — A laveir: Un tiere ou plus somptant, et le solde s'il y en a, on un orédit d'un an, eu de un et deux ann. à l'option de l'acquéreur, la portion de orédit de ladite vente devant être réprésentée par billete de l'arqué-de de la consecution de crédit de la discussion de l'arqué-de l'acquéreur, la portion de l'arquéreur à son propre ordre, et par lui endossé avec sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudic stien jasqu'an palement, ga-ranti par hypothèque spéciale avec llem et privilège de vandeur sur la prepriété vendue a-co pacte de "sen alienando" et centra les a-ce pacte de "nom airenando et contresion de ingement, procés juxécutoire et tentes les autres cianases asualles de sécurité contenues dans les actes de vente ou crédit de cette ville; cinq pour cent d'hescraires d'avont en cas procés, et l'assurance devant être transsérés au sorseur ées billers.

au sorieur des billers.

Les taxes pour l'année 1918 devrent être
payées au pre-rata. L'ante de vente devra être
passé devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux
frais de l'acquérant et un depêt de 10 070 fait
au noment de l'adjudication.

MOBERT G. GUERARD, Encanteur, 8 sept 8 15 22 29 set 6 8

EPARGNEZ DU TEMPS

-BT DB-

L'ARGENT En Envoyant Chercher de Suite

un Exemplaire de

DH 1912.

Il contient plus de CHAMGEMENTS et de MODARVAX ROMs dr,ou secure suppl précidente. Your sauveres du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exempaire. Les anciens sent inutiles. Pensez donc! || ne Coète que 1 5-2 Coats par Jour. Etant à \$7.00

seur 365 jours. Prix local, \$7.00 ; par express, \$7.40 exp6 dié sa reça da pris.

-AUSSI UH-ANNUAIRE COMMERCIAL

Prix \$2.00, y Compris l'Affranchissement Cotto publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un manbre limité d'exemplai. res en vents, qui sent coux de souseripteurs SOARD'S DIRECTORY CO., LAD., EAS.

Brence, 881 ras Fatoles, . .

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCHNDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

FORIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

MARINE SPARE BOTH - DATE THAT I SHE HE WOULD LESS THE THEORY BEEN BY LAKE BY IN len burys' Roocs MOTHER AND CHILD . Bedy 68 months of ago. And from both on the Albanburys

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mai nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au piein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourr r votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburya" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache Reniblable au fait humain, et sont digérés facilement.

Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1.

NOURRITURE No 3. Pamphiet traitunt de la Nourriture des Bofants, donnégratultement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.